

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 MARS 2024

N° 2024-028

L'an deux mil VINGT QUATRE, le QUINZE du mois de MARS, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, 2^{me} adjointe.

Date de Convocation :

05/03/2024

Date d'Affichage :

05/03/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, David PETITON, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD

Absent excusé : Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoir : Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : RETROCESSION TALUS ALLEE DES CHOPIERES

Monsieur LEGROUT, 1^{er} adjoint, rappelle qu'il était convenu avec la Société RJP que les talus constitués par les parcelles B 545 et B 546 Allée des Chopières seraient rétrocédées à la commune dans le souci de faciliter leur entretien.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent la rétrocession des parcelles B 545 et B 546 et donnent pouvoir à Monsieur Francis LEGROUT pour la signature des actes notariés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

